

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2025 à 19h, à la salle des Commissions

Présents

Pour les autorités communales :

Mme Chantal GOOD (Municipale)
M. Marc VERAGUTH (Président du CE)
Mme Fanny BURKI

Pour les professionnels actifs de l'Établissement :

Mme Anne-Laure REYMOND
M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)

Pour les parents d'élèves :

Mme Tiziana DUCRET
Mme Vanessa RANDEWIJK

Pour les milieux et organisations concernés
par la vie de l'Établissement :

Mme Virginie Guisan (CAP)

Excusée :

Pour les parents d'élèves :

M. Benjamin MIGY
Mme Céline Pelet (Médecin scolaire)
Mme Sandrine Ramò (AAEE)

1. Bienvenue et adoption de l'ordre du jour

Le Président ouvre la séance à 19h00.

L'ordre du jour est modifié ; inversion des points 2-3 avec adoption à l'unanimité des personnes présentes.

2. Présentation du rôle de « délégué de classe »

Le président du Conseil d'Établissement souhaite la bienvenue à Madame Aude Chantz, enseignante spécialisée, et à Monsieur Mathias Chevalier, doyen et enseignant, venus présenter en détail le rôle des délégués de classe. Le Conseil d'Établissement les remercie chaleureusement pour leur intervention et pour le travail qu'ils accomplissent auprès des délégués de classe.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024

Le procès-verbal du 12 décembre est accepté à l'unanimité des personnes présentes avec remerciements à leur auteur.



4. Communication de la direction des écoles

La Direction des écoles informe qu'une réflexion est toujours en cours concernant l'organisation des camps scolaires, notamment en raison de l'augmentation du nombre de classes et des conditions d'enneigement. Une réunion est prévue prochainement afin de prendre des décisions à ce sujet. À titre personnel, la Direction souhaite maintenir ces camps, qui sont considérés comme une composante précieuse du parcours scolaire. Toutefois, la situation financière, en lien avec la Commune, soulève certains enjeux, notamment pour les classes de 1P-2P, dont la participation est également souhaitée. Une discussion sera menée lors d'une prochaine conférence des maîtres, afin de recueillir l'avis de l'ensemble du corps enseignant. Le CAP soulève également la question de savoir si la Commune pourrait décider de mettre fin aux camps scolaires. Une telle décision est effectivement possible, mais elle n'est pas envisagée, la Commune étant consciente de l'importance que ces camps revêtent pour le développement social des jeunes. Concernant les classes de 5P, qui partent actuellement seules, il est envisagé de regrouper certaines d'entre elles afin d'optimiser les ressources et les semaines disponibles. Un projet plus ambitieux, nécessitant un budget plus important, pourrait être proposé, auquel cas il devrait être soumis aux autorités communales. Une réflexion est déjà en cours dans ce sens. L'APE propose d'explorer un partenariat avec l'association MJSR. L'idée serait, par exemple, de mettre le chalet à disposition du MJSR durant l'été, et de pouvoir ainsi possiblement bénéficier de leurs accompagnants durant les périodes scolaires. Les autorités communales soulignent que ce type d'organisation serait complexe à mettre en œuvre, d'autant plus que le chalet ne répond plus entièrement aux normes en vigueur. De son côté, la Direction des écoles estime que le chalet reste parfaitement adapté aux besoins actuels de l'école. À Leysin, les coûts des camps restent modérés, notamment en raison de l'absence de frais d'hébergement. Il est également envisagé d'organiser un échange de chalets avec d'autres établissements pour varier les destinations. La Commune consacre actuellement CHF 420.– par élève de 11e pour une semaine hors cadre. Une demande d'augmentation du budget à CHF 700.– a été formulée. Le CAP souligne l'importance de la continuité dans le choix du lieu de camp, qui offre aux élèves des repères et des souvenirs marquants. L'APE appuie ce point en notant que les élèves se sont véritablement approprié le lieu et que le lien entre Épalinges et Leysin est désormais bien ancré. Les autorités communales s'interrogent sur l'absence de camps durant les mois d'octobre et novembre. La Direction des écoles informe qu'une proposition pour organiser un camp en novembre pourrait voir le jour. Elle souligne toutefois que, jusqu'à présent, l'absence de camp à cette période ne relevait pas de contraintes pédagogiques, mais s'expliquait principalement par des conditions météorologiques défavorables. Enfin, la Direction des écoles annonce qu'elle travaille également sur la préparation de l'inauguration de Bois-Murat, prévue pour le 10 mai prochain, ainsi que sur les prévisions d'enclassement pour la rentrée scolaire 2025-2026.

5. Inauguration du collège de Bois-Murat

À l'approche de l'inauguration du collège de Bois-Murat, Mme Sanchez présente en détail le programme de la journée, qui se déroulera en deux temps. La matinée débutera à 10h00 par une partie officielle comprenant un accueil avec café et croissants, des discours et la découpe du ruban dans le bâtiment A, suivis d'une visite des lieux et d'un apéritif dînatoire à la salle de quartier BMD. L'après-midi sera consacré aux portes ouvertes, auxquelles sont conviés toutes les familles et élèves d'Épalinges, les familles des enfants de la garderie de la Pépinière, les membres du Conseil communal ainsi que les habitants des quartiers à proximité. Des parcours ludiques et interactifs seront proposés dans les bâtiments A et D, permettant aux visiteurs de découvrir les lieux de manière autonome. Des stands seront installés et animés par les différents acteurs du milieu scolaire, des activités sportives seront également proposées, ainsi qu'un service de navette assuré par la société Rétrobus. Les préparatifs se déroulent très bien, avec une belle coordination d'équipe et une forte implication de tous les intervenants.



À l'extérieur, une décoration festive sera mise en place et des rafraîchissements seront offerts. Les portes ouvertes sont organisées en collaboration avec les écoles, les PPLS, l'UAPE, la bibliothèque, le CAP, l'association ACTE, la police, et bien sûr, la conciergerie.

6. Mobilis, retour d'une accompagnatrice reprise 2025

Suite à la reprise après les vacances de Noël, l'accompagnatrice s'est rendue dans les bus scolaires afin de nous faire un retour sur la situation, à savoir : « Les trajets se déroulent dans d'excellentes conditions, dans une ambiance calme et sereine. Les élèves ont bien pris leurs repères et l'absence des classes de 5-6P contribue à créer un climat plus détendu au quotidien. » Aucune situation problématique n'a donc été signalée.

7. Ofréquaz, confirmation / modification signalisation

À la suite des différents échanges concernant la signalisation dans la cour du collège de l'Ofréquaz, les autorités communales confirment que celle-ci a été modifiée afin de clarifier la situation sur place.

8. Divers et propositions individuelles

- Les autorités communales souhaitent savoir s'il est possible d'installer un bac à sable au sein des garderies. Actuellement, les élèves ont improvisé un bac à sable dans une zone boueuse, mais il y a régulièrement des problèmes d'hygiène. Cette question devra être posée à Mme Ramò lors de la prochaine rencontre.
- Le CAP a récemment pris part à la Session cantonale des jeunes, rassemblant 80 participants âgés de 14 à 20 ans, pour débattre de quatre thématiques : logement, harcèlement, alimentation et santé. Encadrés en groupes, les jeunes ont élaboré des propositions, débattu, puis voté pour celles à soumettre au Grand Conseil ou au Conseil d'État. Un cahier des propositions a été établi (voir annexe). Le CAP a donné comme exemple une proposition sur le harcèlement : la création d'un poste de médiateur cantonal spécialisé, intervenant lorsque les mesures scolaires sont insuffisantes. De nombreux jeunes se disent démunis face aux moyens actuels. Le CAP souligne néanmoins qu'à Épalinges, les élèves bénéficient d'un environnement favorable au dialogue. Le harcèlement est pris en charge dès le primaire, avec plusieurs canaux de communication actifs (parents, enseignants, élèves, spécialistes, etc.). Chaque situation est analysée avant intervention, et des outils adaptés sont mobilisés. En cas d'inefficacité, les réponses sont rapidement ajustées. La Direction des écoles reste vigilante et proactive, notamment via des actions de prévention en classe.
- L'APE organisera une soirée des parents (tout ménage) afin de soumettre des candidatures à la Commune. Une élection sera ensuite organisée par les autorités communales en septembre prochain.
- La DE a renoncé à remplacer Mme Pradel dans l'immédiat, car aucun candidat ne semble intéressé.

La séance est levée à 20h55

La Secrétaire :

Samia Sanchez-Meyer

Le Président :

Marc Veraguth